

## **COMMISSION DES FINANCES ET DES RESSOURCES**

**Compte-rendu de la réunion du 24 janvier 2019 à 17h30  
dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **POLE RELATION USAGERS, QUALITE ET CITOYENNETE**

1. Budget Participatif.

#### **POLE CULTURE**

2. Kiosque à musique – Lancement d'une commande publique artistique.
3. Versement des contributions financières 2019 à la Cité musicale-Metz.
4. Soutien aux associations relevant de la musique et complément de programmation.
5. Versement de la subvention 2019 pour le festival "Le Livre à Metz".

#### **POLE PARCS, JARDINS ET ESPACES NATURELS**

6. Programme 2019 de travaux dans les parcs, jardins et espaces naturels.
7. Convention financière relative aux travaux d'aménagement des abords du terrain multisports des remparts.

#### **POLE ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE**

8. Réhabilitation des 4 piscines municipales bilan de clôture de la convention de mandat conclue entre la Ville de Metz et la SAREMM.
9. Subvention à l'Association Metz Marathon.
10. Saison sportive 2018/2019 : accompagnement des clubs par la ville.
11. Subvention aux associations socioéducatives conventionnées et subventions pour le transport des mercredis.
12. Association étudiantes : subventions de fonctionnement 2019 pour les associations conventionnées et financement de projet.

#### **POLE PETITE ENFANCE**

13. Attribution de subventions aux associations oeuvrant dans le domaine de la famille et de la petite enfance au titre de l'année 2019.

#### **POLE RESSOURCES HUMAINES**

14. Attribution d'une subvention à l'APM.

#### **COOPERATION INSTITUTIONNELLE**

15. Association GESCOD : Adhésion, cotisation et charte.

#### **CONTRÔLE DE GESTION EXTERNE**

16. Approbation de la modification des statuts portant sur la dénomination et l'objet social, l'augmentation et la modification de la répartition du capital social de la SAEML METZ TECHNO'PÔLES.

## **POLE PATRIMOINE BÂTI ET LOGISTIQUE TECHNIQUE**

17. Cession d'une parcelle communale située rue Claude Bernard / rue de Belletanche à Metz.
18. Cession de la maison, d'un jardin d'agrément et d'une casemate sis 59 rue Claude Bernard à Metz.

## **POLE URBANISME, HABITAT ET PLANIFICATION URBAINE**

19. Acquisition d'emprises foncières dans la zone Cassin.

---

**Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Adjoint au Maire,**

- Madame Françoise FERRARO, Adjointe chargée de Quartiers, membre titulaire,
  - Monsieur Gilbert KRAUSENER, Conseiller Délégué, membre titulaire,
  - Monsieur Bernard HEULLUY, Conseiller Délégué, membre titulaire,
  - Madame Doan TRAN, Adjointe au Maire, membre titulaire,
  - Monsieur Emmanuel LEBEAU, Conseiller Municipal, membre titulaire,
  - Madame Agnès MIGAUD, Adjointe au Maire, membre suppléant,
  - Madame Françoise GROLET, Conseillère Municipale, membre suppléant,
  - Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Adjointe au Maire,
  - Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire,
- 
- Madame Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services,
  - Madame Elisabeth PEIFFERT, Secrétaire Générale,
  - Monsieur Frédéric CHARTE, Directeur Général Adjoint de la Direction Rayonnement et Animation Urbaine,
  - Madame Valérie GOETZ, Directrice Générale Adjointe de la Direction Ressources Humaines et Moyens Internes,
  - Monsieur François DUPOUY, Directeur Général Adjoint de la Direction Développement, Services Urbains et Energie,
  - Madame Sylvie GOUSTIAUX, Directrice Générale Adjointe de la Direction Ressources,
  - Monsieur Alain GENOT, Directeur du Pôle Relations Usagers et Citoyenneté,
  - Madame Christine GOLDSTEIN, Cheffe du Service Citoyenneté et Démocratie Participative,
  - Monsieur Christian SCHNELL, Directeur du Pôle Culture,
  - Monsieur Michel KOENIG, Directeur du Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels,
  - Madame Vanessa ROYER, Directrice du Pôle Animation, Jeunesse, Sports et Vie Associative,
  - Monsieur Thierry RAVIER, Directeur Adjoint du Pôle Petite Enfance,
  - Monsieur Ralph ULLMANN, Chef du Service Relations Sociales et Prestations Internes,
  - Monsieur Louis-François REITZ, Directeur Général Délégué à la Coopération Institutionnelle,
  - Madame Christine LABRY, Directrice du Service Organisation Méthodes et Contrôle de Gestion et Evaluation,
  - Madame Laetitia MARMILLOT-GODART, Cheffe du Service Gestion Domaniale,

- Monsieur Florian PISKOSZ, Directeur du Pôle Urbanisme, Habitat et Planification Urbaine.

**Etaient excusé(e)s/absent(e)s :**

- Madame Nathalie DE OLIVEIRA, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Madame Christine AGUASCA, Conseillère Déléguée, membre suppléant,
  
- Madame Isabelle KAUCIC, Première Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Monsieur Jean-Michel ROSSION, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- Madame Patricia SALLUSTI, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Monsieur Thierry JEAN, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- Madame Marie-Jo ZIMMERMANN, Conseillère Municipale, membre suppléant.

Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Président, ouvre la séance à 17h40 en excusant les membres ne pouvant être présents.

Monsieur TOULOUZE propose de commencer l'ordre du jour par le point présenté par Monsieur ULLMANN.

**14<sup>ème</sup> Point : Attribution d'une subvention à l'APM.**

Monsieur ULLMANN présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**1<sup>er</sup> Point : Budget Participatif.**

Monsieur GENOT présente le rapport.

Madame GROLET souhaiterait connaître le coût de chacune des opérations concernées. Il est précisé que ces éléments ne figurent pas dans le projet de délibération, car ils demeurent prévisionnels et que cette délibération ne vise qu'à formuler un accord de principe à l'engagement de ces opérations. Le détail chiffré pourra en revanche être communiqué séparément.

*Avis favorable de la Commission*

**2<sup>ème</sup> Point : Kiosque à musique – Lancement d'une commande publique artistique.**

Monsieur SCHNELL présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**3<sup>ème</sup> Point : Versement des contributions financières 2019 à la Cité musicale-Metz.**

Monsieur SCHNELL présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**4<sup>ème</sup> Point : Soutien aux associations relevant de la musique et complément de programmation.**

Monsieur SCHNELL présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**5<sup>ème</sup> Point : Versement de la subvention 2019 pour le festival "Le Livre à Metz".**

Monsieur SCHNELL présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**6<sup>ème</sup> Point : Programme 2019 de travaux dans les parcs, jardins et espaces naturels.**

Monsieur KOENIG présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**7<sup>ème</sup> Point : Convention financière relative aux travaux d'aménagement des abords du terrain multisports des remparts.**

Monsieur KOENIG présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**8<sup>ème</sup> Point : Réhabilitation des 4 piscines municipales bilan de clôture de la convention de mandat conclue entre la Ville de Metz et la SAREMM.**

Madame ROYER présente le rapport.

En réponse à une interrogation de Madame GROLET, il est précisé que les sommes trop perçues par la SAREMM résultent du fait que la Ville a versé des avances, dont il convient de recouvrer le trop perçu par rapport au coût réel des travaux.

*Avis favorable de la Commission*

**9<sup>ème</sup> Point : Subvention à l'Association Metz Marathon.**

Madame ROYER présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**10<sup>ème</sup> Point : Saison sportive 2018/2019 : accompagnement des clubs par la ville.**

Madame ROYER présente le rapport.

En réponse à une interrogation de Madame GROLET, Madame ROYER donne des précisions concernant l'évolution des subventions : celles-ci sont pour l'essentiel identiques à 2018, à l'exception de celle accordée au Triathlon, dont les épreuves compteront cette année pour le championnat de France Elite.

*Avis favorable de la Commission*

**11<sup>ème</sup> Point : Subventions aux associations socioéducatives conventionnées et subventions pour le transport des mercredis.**

Madame ROYER présente le rapport.

Madame GROLET souhaiterait avoir communication des rapports d'activités de ces associations.

*Avis favorable de la Commission*

**12<sup>ème</sup> Point : Associations étudiantes : subventions de fonctionnement 2019 pour les associations conventionnées et financement de projet.**

Madame ROYER présente le rapport.

Madame GROLET souhaiterait avoir communication des rapports d'activités de ces associations.

*Avis favorable de la Commission*

**13<sup>ème</sup> Point : Attribution de subventions aux associations œuvrant dans le domaine de la famille et de la petite enfance au titre de l'année 2019.**

Monsieur RAVIER présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**15<sup>ème</sup> Point : Association GESCOD : Adhésion, cotisation et charte.**

Monsieur REITZ présente le rapport.

En réponse à une interrogation de Madame GROLET, Monsieur REITZ donne des précisions sur l'articulation entre le GESCOD et les autres réseaux œuvrant dans le même domaine (RESIMM et RESAM notamment).

*Avis favorable de la Commission*

**16<sup>ème</sup> Point : Approbation de la modification des statuts portant sur la dénomination et l'objet social, l'augmentation et la modification de la répartition du capital social de la SAEML METZ TECHNO'PÔLES.**

Madame LABRY présente le rapport.

Monsieur LEBEAU souhaite obtenir des explications et des éléments complémentaires concernant ce dossier.

Madame CHAMPIGNY précise que la SEM n'est à ce jour pas suffisamment capitalisée pour pouvoir mener à bien le projet Bliiida. Dotée d'un capital d'un peu plus de 350 K€, son activité majoritaire de location de bureaux, s'exerce par l'exploitation d'un patrimoine dont la majeure partie n'est pas sa propriété.

Les baux emphytéotiques sur lesquels ces biens sont assis arrivant à terme, les établissements bancaires ont incité à les intégrer au patrimoine de la SEM afin de solidifier son activité.

Monsieur LEBEAU se déclare surpris par l'évaluation de ce patrimoine, tout particulièrement du CESCO, pour lequel il souhaite disposer de la totalité des éléments d'évaluation disponibles sur les 24 derniers mois, ainsi que le coût de construction, initial et actualisé : évaluation de France Domaine, rapport d'expertise complet et rapport d'évaluation du commissaire aux apports, ... Il lui est précisé qu'a priori le rapport définitif n'interviendra qu'à l'issue de l'augmentation de capital.

S'agissant du CESCO, Monsieur LEBEAU considère qu'il aurait pu faire l'objet d'un nouveau bail emphytéotique ; il lui est précisé que cette option n'était pas souhaitable dans la mesure où son fondement juridique serait fragile par absence d'objet (travaux, construction...).

Monsieur LEBEAU estime que les intérêts des deux collectivités ne sont pas suffisamment défendus au travers de ce montage juridique et financier, et demande le report de ce point. Il souhaite également obtenir des éléments relatifs à la valorisation de la société elle-même. Monsieur LEBEAU souhaite le report de ce point afin d'avoir le temps de disposer et d'étudier l'ensemble des éléments nécessaires.

Madame GROLET demande des précisions concernant les loyers perçus par la SEM ou par l'association ; il lui est précisé que la SEM loue directement à l'association Bliida et à certains occupants tels les médias ; les autres résidents sont des sous locataires de l'association Bliida. Monsieur LEBEAU demande communication de l'ensemble des baux.

En réponse à une demande de Madame GROLET, Madame CHAMPIGNY donne des indications sur les travaux prévus. Dans toute la mesure du possible, une présentation technique du projet pourra être fixée en préalable au Conseil Municipal.

A noter enfin que la Métropole est amenée à délibérer dans des termes parallèles dans les jours prochains. S'agissant de la gouvernance, les délibérations respectives de la métropole et de la Ville prévoieront un échange de représentation : Monsieur Thierry JEAN ne représentera plus la Ville mais la Métropole, et présidera alors la SEM en sa qualité de délégué de la métropole. Monsieur Dominique GROS représentera la Ville et non plus la métropole.

*Avis favorable de la Commission*

**17<sup>ème</sup> Point : Cession d'une parcelle communale située rue Claude Bernard / rue de Belletanche à Metz.**

Madame MARMILLOT-GODART présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**18<sup>ème</sup> Point : Cession de la maison, d'un jardin d'agrément et d'une casemate sis 59 rue Claude Bernard à Metz.**

Madame MARMILLOT-GODART présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**19<sup>ème</sup> Point : Acquisition d'emprises foncières dans la Zone Cassin.**

Monsieur PISKOSZ présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 19h01.